

FRANCE ANTISEMITE L'Arquier de Pellepoix



45

191

La 22

*La France antisémite
de Darquier de Pellepoix*

Darquier de Pellepoix

80 Lb. 58

1259

Couverture : Corinne FERTÉ

Photo de couverture : C.D.J.C. - Paris.

Photos : J.-J. PERTUSOT.

d'après les archives du C.D.J.C. - Paris
(Centre de documentation juive contempo-
raine); et celles du musée Carnavalet.

© Editions Syros - ISBN 2.901968.19.8
Editions SYROS, 9, rue Borromée, 75015 Paris

JEAN LALOUM

92

36

*La France antisémite
de
Darquier de Pellepoix*

Préface Jacques DROZ

Éditions
SYROS

544

DL-01.06-1979-14060

A mon père.



PRÉFACE

Le mémoire de maîtrise de M. Jean Laloum, que publient aujourd'hui les Editions Syros, a été élaboré dans le cadre du Centre de documentation juive contemporaine, d'une inépuisable richesse et dont la direction s'est toujours montrée très attentive à satisfaire les curiosités des jeunes chercheurs.

C'est ainsi que purent être étudiées, dans deux mémoires différents, les personnalités des titulaires successifs au Commissariat aux questions juives, d'ailleurs très différents l'un de l'autre : Xavier Vallat qui du moins, dans le cadre d'un antisémitisme qui se voulait « catholique », avait su marquer aux Allemands, qu'il abhorrait, sa volonté de ne pas dépasser une certaine limite et tenter de sauver les anciens combattants juifs ; et Louis Darquier de Pellepoix, qui fut imposé en mai 1942 par le *Sicherheitsdienst*, et qui demeura l'homme lige des Allemands jusqu'à sa destitution au début de l'année 1944 et son remplacement par Du Paty de Clam.

A vrai dire, c'était un bien médiocre personnage.

La France antisémite de Darquier de Pellepoix

Et M. Laloum a eu quelque peine à situer son activité avant la Seconde Guerre mondiale, qui ne dépasse pas celle d'un « ligueur » de l'extrême droite : on le voit le 6 février 1934 place de la Concorde, après quoi il devient président de l'Association des blessés du 6-Février ; il est élu, en mars 1935, conseiller municipal des Ternes comme « national antijuif », ce qui lui permet d'insulter son collègue Georges Hirsch ; en décembre 1935, il quitte De La Roque, qui était à ses yeux un « dictateur à l'eau de rose » ; en mai 1937, il fonde le Comité antijuif de France, à qui il donne le ton : « Il faut de toute urgence résoudre la question juive, que les Juifs soient expulsés ou qu'ils soient massacrés ». Durant la guerre de 1939, il part aux armées ; il est fait prisonnier et aussitôt libéré. C'est alors qu'il fonde l'Union française pour la défense de la race. En mars 1941, il est assez en vue pour être présenté par l'ambassade d'Allemagne à Paris comme susceptible de résoudre la question juive en France, mais sur une liste où son nom est précédé par ceux de Léon de Poncins, Georges Batault, Bernard Fay et Vacher de la Pougé.

Voilà le personnage qui va disposer de centaines de milliers de vies humaines. J. Laloum a cherché à retracer dans son mémoire quels ont été les moyens utilisés par les services de Darquier de Pellepoix pour créer en France une propagande antisémite ; et les documents qu'il fournit, en particulier le « sondage » organisé pendant le premier trimestre 1943 dans la zone Sud, constituent la partie la plus intéressante de son travail.

Le lecteur s'apercevra, à travers la variété des documents et des témoignages qui lui ont été fournis, à quel point, dans tous les domaines, Darquier de Pellepoix a largement devancé les vœux ou les

Préface

initiatives du gouvernement, au point d'aller bien souvent au-devant des demandes des nazis.

En fait, ce personnage monstrueux menait sa barque avec le plus profond dilettantisme. Ce n'est pas la moindre surprise des lecteurs d'apprendre que la plus grande partie de la correspondance du Commissariat général passait en dehors de son circuit. Lui-même se bornait à un rôle de parade. « Quant à M. de Pellepoix, note un de ses collaborateurs en janvier 1944, il ne pense qu'à son ventre, à ses femmes et à sa réélection. » La véritable tête à penser du Commissariat a été Joseph Antignac, dont les vues sur la solution finale coïncident exactement avec celles de l'Allemagne nazie ; mais lui sera condamné à mort le 9 juillet 1944.

Le livre de M. Laloum vient donc confirmer le jugement de l'historien américain Robert O. Paxton quand il écrit : « La responsabilité de Vichy dans les déportations inhumaines de 1942-1944 est probablement plus lourde que ne le donnent à penser les documents allemands. » On demeure stupéfait devant l'immensité du crime et la nullité des hommes à qui il a été permis de le commettre.

Jacques DROZ,
(Université de PARIS-I-SORBONNE)

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 20 horizontal lines across the page.

AVERTISSEMENT

Cet ouvrage est originellement un travail universitaire rédigé en 1974-1975 sous la direction de M. le professeur Jacques Droz dans le cadre d'une maîtrise d'histoire à l'université de Paris-Sorbonne.

L'émoi et le malaise provoqués par la publication dans l'hebdomadaire *l'Express* de la stupéfiante interview de Darquier de Pellepoix ont permis à ce mémoire d'échapper au sort réservé aux travaux de recherche en sciences sociales qui encombrant les rayonnages des bibliothèques universitaires.

Ce mémoire avait pour but de démontrer les mécanismes de la propagande antisémite de Vichy sous la férule de Darquier, commissaire général aux questions juives. Il n'a donc pas la prétention d'être exhaustif mais seulement celle de lever modestement le voile qui occulte, depuis la Libération, notre mauvaise mémoire.

Ce travail a été rendu possible grâce au Centre de documentation juive contemporaine (C.D.J.C.) à Paris qui a réuni des centaines de milliers de documents irrécusables.

La France antisémite de Darquier de Pellepoix

Je remercie monsieur Hessel, archiviste du Centre, de m'avoir dirigé dans la recherche d'archives et traduit de nombreux documents de l'allemand.

Ce travail doit beaucoup à l'œuvre imposante de M. Joseph Billig dont les trois volumes sur le Commissariat général aux questions juives restent la référence indispensable pour la connaissance de cette période, et aux nombreux articles de MM. Georges Wellers et Léon Poliakov, parus dans *le Monde juif*, mensuel du C.D.J.C.

J.L.

INTRODUCTION

Depuis l'affaire Dreyfus et hormis une brève accalmie durant la Grande Guerre pour consolider « l'Union sacrée », la droite française et catholique ne cessa de propager un antisémitisme virulent.

Une hystérie paranoïaque se réclamant du nationalisme français s'était emparée de l'intelligentsia de droite. Tour à tour, le juif déicide, le juif « porteur de tous les maux », le juif qui « s'enrichit de nos misères », le juif franc-maçon, le judéo-bolchevique, le judéo-germanique, le juif du Front populaire... se trouvait mis à l'index dans de nombreuses publications. Sous des images diverses, il était censé œuvrer par toute la Terre dans un immense « complot juif ».

La lecture douloureuse du quatrième volume de Léon Poliakov, sur l'histoire de l'antisémitisme, intitulé *l'Europe suicidaire*, est édifiante quant à l'ambiance de cette époque. Ce nationalisme antijuif était incapable de trouver une expression politique « cohérente » comme ce fut le cas en Allemagne.

La France antisémite de Darquier de Pellepoix

Ce ne fut qu'à l'occasion de la victoire et de l'occupation nazie que ces personnages purent se hisser dans les instances dirigeantes de la France, pour y tenter d'organiser la « révolution nationale » qui se réclamait d'un retour aux sources traditionnelles de la Nation française.

Regroupés autour de Pétain, ils allaient fébrilement armer la fronde qui précipita la France dans la période la plus sombre de son histoire où devaient s'illustrer deux des principaux artisans français de la « solution finale » du problème juif : Xavier Vallat et Darquier de Pellepoix, respectivement premier et deuxième commissaire général aux questions juives.

Après la signature de l'armistice, le 25 juin 1940, l'atmosphère de xénophobie exacerbée représentait un terrain favorable à la poursuite de l'« ennemi intérieur », servant d'exutoire aux futurs « collabos ». C'est dans cet esprit que « le Maréchal » mentionnait dans un de ses premiers messages :

« Parmi les épreuves qui pèsent sur nous, les unes ont le caractère de fatalité, ce sont celles qui proviennent de la guerre et de la défaite ; il ne dépend pas de nous d'en atténuer la rigueur. D'autres ont leur source dans les mêmes causes qui ont conduit le pays au désastre, dans la démoralisation et la désorganisation qui, comme une gangrène, avaient envahi l'Etat en y introduisant la paresse et l'incompétence parfois même le sabotage systématique, aux fins de désordre social ou de révolution internationale¹. »

1. Philippe Pétain, *La France nouvelle*, t. 1, cité par Michèle Cotta : *La Collaboration 1940-1944*, pp. 47-48.

Introduction

Comme Pétain, Xavier Vallat était un fidèle disciple de Maurras dont il appliqua avec zèle le programme déjà tracé dans les années 1910.

« Notre antisémitisme consiste à ne pas admettre que le pays de France soit gouverné par les Juifs. Cette volonté ferme peut coexister avec tous les justes hommages dus au mérite, lequel peut se nicher partout. ² »

Voici, en pointillé, la voie ouverte, environ un quart de siècle après, aux aspirations nationalistes-antijuives.

Le plan d'aryanisation économique légitimé le 22 juillet 1941 allait être une des pièces maîtresses pour l'élimination progressive des Juifs dans toutes les branches d'activité économique, sociale et intellectuelle.

Déjà les autorités de Vichy avaient édicté bon nombre de lois antijuives à l'issue desquelles le gouvernement sortait conforté par une opinion publique largement consentante.

Voici un aperçu de ces lois :

- juillet 1940 : loi relative à la révision des naturalisations visant les Juifs naturalisés depuis peu ;
- août 1940 : abrogation du décret-loi du 21 avril 1939 qui interdisait la hargne antisémite ;
- octobre 1940 : promulgation par le ministre de la Justice, Alibert, du premier statut sur les Juifs qui les excluait de certaines professions ou limitait leur nombre. Ce statut se révélant plus dur et plus contraignant que ce qu'exigeait l'occupant nazi.

Un rapport élaboré au tout début de l'occupation par l'état-major allemand notait :

². Lettre de Charles Maurras du 5 décembre 1915, citée par Léon Poliakov, *l'Europe suicidaire : 1870-1933* ; Ed. Calmann-Lévy.

La France antisémite de Darquier de Pellepoix

« [...] Toutefois, d'après certains indices, l'on peut prévoir que l'attitude du peuple français à l'égard du juif se rapprochera de la nôtre : il suffit de mentionner l'abrogation de la loi de 1939 qui les protégeait [...] ³ »

Dans cette conjoncture, la création d'un Commissariat général aux questions juives en mars 1941, à la tête duquel Xavier Vallat fut placé par Vichy, ne devait se heurter à aucun obstacle sérieux.

Dès sa prise de fonction, Vallat allait modifier la loi du 3 octobre 1940. Un nouveau statut du 2 juin 1941 étendait la définition du Juif, aggravant par la même la discrimination dont il était victime.

L'action antijuive était menée avec ardeur par l'Etat français. Et Vallat le prouvait : par exemple, lors de la promulgation du décret allemand fixant la date du 5 mai 1941 après laquelle une personne non juive serait identifiée comme juive dans le cas d'une séparation ou d'un divorce.

Vallat renchérit en avançant la date du 25 juin 1940.

La surenchère du gouvernement de Vichy, par l'intermédiaire de Vallat dans les mesures anti-juives chaque fois plus draconiennes, correspondait sans doute à une logique inhérente à la « Révolution nationale » ; mais plus sûrement cette surenchère contribuait à renforcer la conviction des Allemands d'accélérer, dans un premier temps, le processus d'aryanisation économique, c'est-à-dire la dépossession des Juifs par la vente de leurs entreprises à des « Aryens » ou simplement par la liquidation de leurs biens.

Ce fut d'ailleurs Vallat qui se consacra à l'élaboration de la loi sur l'aryanisation économique se

3. Arch. C.D.J.C. LXXV-71.

Introduction

heurtant à quelques objections du gouvernement sur son texte, il écrivait à Darlan le 7 juillet 1941 :

- « [...] Ce texte me permet, en effet, de désigner un administrateur provisoire à tout bien juif, sauf aux obligations et aux valeurs d'Etat.
- » Cela veut dire que je songe à une spoliation générale des Juifs, comme certains le craignent ?
- » Pas le moins du monde.
- » Il s'agit pour moi d'avoir la possibilité de mettre sous le contrôle gouvernemental, de tout bien juif qui me paraît devoir être nanti d'un administrateur provisoire,
- » soit dans l'intérêt de l'Etat,
- » soit dans l'intérêt de l'Economie nationale,
- » soit dans l'intérêt des copropriétaires aryens,
- » soit même dans l'intérêt de son légitime propriétaire juif [...] ⁴.

Le texte fut finalement voté.

Le comportement antijuif de Vallat obéissait d'abord à la volonté de rendre aux Français un patrimoine pur, de « rechristianiser la France ». Son antisémitisme était de bon aloi, aristocratique, « vieille France », en fait dans la grande tradition maurrassienne. C'est pourquoi Vallat excluait de l'aryanisation les Juifs ayant rendu de grands services à la France, particulièrement les anciens combattants qui avaient participé à « l'Union sacrée ».

Cette volonté de préserver un patrimoine bien français conduisait Vallat à des actes germanophobes que l'état-major nazi n'ignorait pas. Le Dr Blanke, directeur des Affaires juives au service

4. Arch. C.D.J.C. CVI-23.

La France antisémite de Darquier de Pellepoix

économique de l'état-major administratif en France, notait sur la politique de Vallat :

« [...] L'objection majeure contre M. Vallat est sa réticence contre toute influence allemande. Les retards apportés à l'application des lois et le ralentissement du rythme dans ce domaine s'expliquent donc moins par le désir de ménager les Juifs en question que par celui de gagner du temps jusqu'à ce que l'influence uniquement française soit assurée⁵. »

La législation antisémite, telle que Vallat la concevait, fut suivie dans son ensemble par le gouvernement de Vichy malgré les brèves hésitations que celui-ci manifestait lors de la ratification des projets de loi de Vallat.

Vallat écarté, Darquier de Pellepoix est imposé à la tête du C.G.Q.J. par les autorités allemandes en mai 1942.

Antisémite notable, il se consacre à la diffusion de pamphlets outranciers, xénophobes et extrémistes.

Avant-guerre, les activités de Darquier furent particulièrement édifiantes : participation avec les ligues d'extrême droite aux émeutes du 6-Février 34, élection au poste de conseiller municipal en mai 1935 sur un programme « national antijuif », publications d'articles racistes.

Dans ses écrits revenait un leitmotiv : « la France aux Français » ; constitution en mai 1937 du Comité antijuif de France, affilié à l'organe de presse *la France enchaînée*, faisant suite à *l'Antijuif*, etc.

Le personnage qui prenait la direction du C.G.Q.J. en mai 1942, n'avait rien à apprendre de l'antisémitisme allemand.

5. Arch. C.D.J.C. LXXV-46.

Introduction

L'antisémitisme de Darquier de Pellepoix était à ce point virulent, outrancier et inconditionnel qu'il s'identifiait au « racisme vétérinaire » des nazis.

Knochen, lors de son procès, déclarait en janvier 1947 :

« [...] à partir de son arrivée, le commissaire général aux questions juives a fait de l'excès de zèle, allant au devant de nos désirs et pratiquant à l'occasion la surenchère ⁶. »

Cette déclaration nous rappelle curieusement les rapports de Vallat avec les forces occupantes. Néanmoins, si l'action respective de Vallat et Darquier en ce qui concerne la législation antisémite présentait des analogies troublantes, un fait d'importance venait différencier les deux pratiques : celle de Vallat était légitimée par la ratification de Pétain ; celle de Darquier était contrariée presque systématiquement. En dernière instance, l'état-major allemand, autorité suprême, intervenait...

La diffusion de l'idéologie raciste était pour Darquier d'une importance prioritaire ; en août 1942, Darquier annonçait un programme de la « Direction de la propagande » accompagné par la création de « l'Union française pour la défense de la race » (U.F.D.R.).

Le principe d'une doctrine raciste française ayant été énoncé dès février 1942, Darquier revendique la paternité de ce principe et se veut le leader de ce mouvement à venir.

En mars 43, Darquier déclarait :

« [...] Nous avons tout perdu, notre armée, notre flotte, notre Empire colonial. Il ne nous

6. Arch. C.D.J.C. LXXIV-7 (13).

reste qu'une seule chose, pour tenter de reconstruire notre pays, c'est notre race⁷. »

Mais cette prétention d'originalité dans ce qui est le fondement même du régime du III^e Reich, ce principe raciste qui se voudrait purement français, fut considéré par les autorités allemandes comme une tentative d'hégémonie sur les thèses d'Adolf Hitler : « Il n'y avait qu'une seule incarnation de la volonté de puissance : le III^e Reich, tout chauvinisme en la matière devait être banni. Les peuples qui entendaient prendre place dans l'Empire raciste étaient tenus de respecter les distances hiérarchiques⁸. »

En octobre 1943, l'Union française pour la défense de la race était dissoute par les autorités allemandes.

L'antisémitisme « patriotique » d'un Vallat et l'antisémitisme « pur » d'un Darquier sur lesquels on pourrait s'attarder infiniment à des fins de dissection scientifique, avaient un point commun : la discrimination du Juif, sa mise à l'écart, la négation d'une identité spécifique et autre. Cette imposition du Juif à la différence se réalisait dans le dépouillement partiel ou total de sa personne civile, morale et religieuse.

Cependant, et malgré les nombreuses réserves qu'on se doit de formuler à son égard, une enquête réalisée début 1943 en zone non occupée, nous dépeint une France antisémite dans sa majorité.

Cependant, de nombreux Français ont eu, pendant cette période, une attitude particulièrement courageuse, soit dans l'action partisane, soit à travers la

7. Arch. C.D.J.C. CCXIV-80.

8. Joseph Billig : *le Commissariat général aux questions juives (1941-1944)* ; t. 1, Editions du Centre.

Introduction

dénonciation des atrocités envers les Juifs ainsi que cet ouvrage en apporte la preuve.

Quant à Darquier, le journal *Paris-Soir* du 29 mars 1944 nous apprenait :

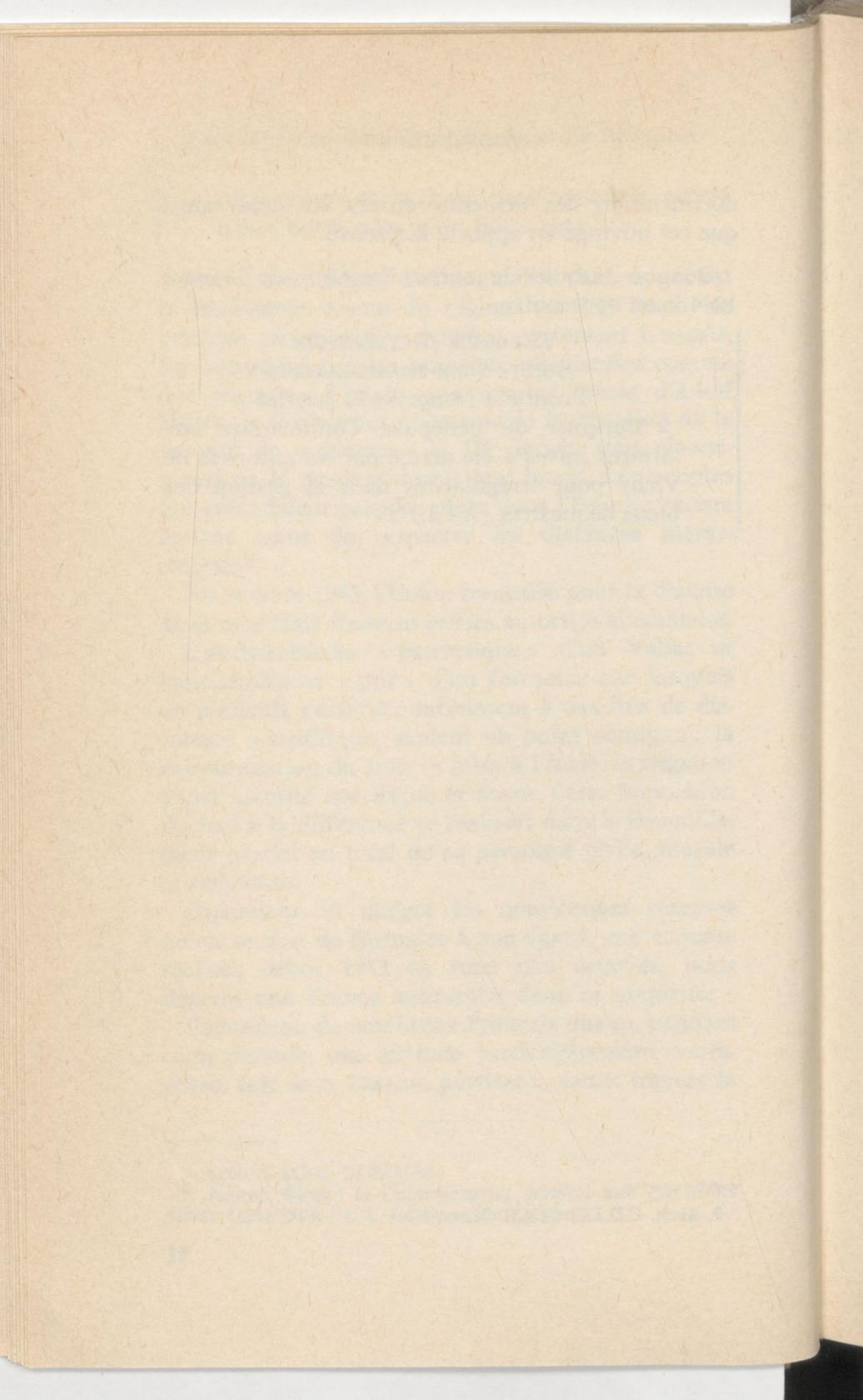
DARQUIER DE PELLEPOIX

ARRÊTÉ POUR MALVERSATIONS

Frontière française 21 janvier

« Darquier de Pellepoix, Commissaire aux affaires juives a été arrêté par les autorités de Vichy pour irrégularités dans la gestion des biens séquestrés (A.F.I.)⁹. »

9. Arch. C.D.J.C. CCXIV-83.



L'idéologie raciste de Darquier de Pellepoix du Rassemblement antijuif de France au Commissariat général aux questions juives

Dans la poursuite de sa « révolution nationale », le gouvernement de Vichy, avec la nomination le 6 mai 1942 de Darquier de Pellepoix à la direction du Commissariat général aux questions juives, manifestait sa volonté de poursuite de sa politique antisémite à outrance ; bien que ses nombreux projets racistes ne furent pas acceptés ou furent parfois même pris en dérision par le gouvernement de Vichy, il n'en demeure pas moins que la nomination à ce poste d'un antisémite de longue date qu'était Darquier de Pellepoix est significative.

SES ACTIVITES

ET SON IDEOLOGIE ANTISEMITES

AVANT LA PERIODE VICHYSOISE

Voyons comment, au cours de ses différentes carrières, une même préoccupation le guidait, « un combat quotidien, dont le but est la libération et la

La France antisémite de Darquier de Pellepoix

renovation de la France, actuellement envahie, pillée et déshonorée par les Juifs¹ ».

Louis Darquier de Pellepoix dont le patronyme nobiliaire est de la « frime », selon l'expression de Robert O. Paxton, est né le 19 décembre 1897 à Cahors.

Dès 1914, il s'engage dans l'armée française ; il obtient le grade de sous-lieutenant. La « Grande Guerre » finie, il exerce de petits emplois jusqu'à devenir administrateur-délégué de sociétés commerciales. Quant à ses sympathies politiques, elles se situent activement à l'extrême droite : le 6 février 1934, il participe aux manifestations menées par les « ligues », à la suite de l'affaire Stavisky. Le service d'ordre en intervenant fait de nombreuses victimes ; Darquier lui-même est gravement blessé. Un résultat : une Association des blessés du 6 février 1934 se constitue. Darquier de Pellepoix la préside. En 1934 également, il devient collaborateur du journal *le Jour* en tant que secrétaire général-adjoint. En mai 1935, il est élu conseiller municipal de Paris sur un programme « national antijuif ». Dès les premières séances du conseil municipal, ce conseiller des Ternes se distingue par ses continuelles attaques antisémites, relatées par le *Bulletin officiel* de la ville de Paris.

Ainsi, en juin 1936, une proposition est déposée par Darquier de Pellepoix tendant à l'annulation des naturalisations effectuées depuis le 11 novembre 1918, et la promulgation d'un statut réglementant pour les Juifs le droit de vote, l'éligibilité et l'accès aux fonctions publiques. Voici quel genre d'in-

1. Appel lancé par Darquier de Pellepoix dans *l'Antijuif* du 19 juin 1937 ; Arch., n° 6600 bull. n° 38, p. 6.

L'idéologie raciste de Darquier de Pellepoix

tervention le conseiller municipal faisait aux cours des assemblées :

« M. DARQUIER DE PELLEPOIX *en parlant de* M. GEORGES HIRSCH : — Vous ne me mettez pas en colère. Si j'ai déjà fait un distinguo entre les Juifs, j'en fais maintenant un autre, en disant que vous êtes un sale petit juif³. [...]

» DARQUIER DE PELLEPOIX : — Le peuple le plus raciste du monde, ce sont les Juifs³. [...]

» DARQUIER DE PELLEPOIX : — Tant que vous ne serez pas débarrassés de ces gens-là, une menace pèsera contre l'existence nationale du pays. [...] Il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle, comme le disait M. Eugène Lautier qui était plutôt de vos amis et qui était l'intime ami de Finaly — celui de la Banque de Paris et des Pays-Bas : " la France n'est plus aux Français " ². »

Le « talent oratoire » n'est pas la seule arme de cet ancien sous-lieutenant. De son temps de service armé, il a gardé l'habitude des agressions corporelles : le 7 avril 1938, il prononce un discours de la plus extrême violence ; un ancien conseiller municipal de Paris, Hirsch, écrit :

« A la suite d'insultes proférées contre Léon Blum, et ce en sa qualité d'Israélite, je me fis un devoir d'intervenir en tant que représentant du groupe socialiste au sein du conseil municipal. A la suite de cette intervention, Darquier de Pellepoix m'avait attendu au vestiaire des conseillers municipaux pour se livrer sur moi à des voies de fait. Il y eut entre nous un

2. *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris* ; lundi 22, mardi 23 juin 1936, p. 2294 (n° 58) ; Arch. C.D.J.C. B 564 b.

échange de coups qui ne cessa que sur l'intervention d'autres conseillers.³ »

Sa fonction de conseiller municipal lui permettait de diffuser sa propagande raciste ailleurs qu'au sein des assemblées. C'est ainsi qu'il pouvait envoyer des tracts antijuifs portant l'en-tête du conseil municipal. Sous le titre : « Où passe l'argent des contribuables français ? », *l'Ordre* du 25 octobre 1938 relate les faits :

« Un immonde pamphlet excitant la population française à la lutte antisémitique, avec la dernière violence, est actuellement répandu à profusion à Paris.

» Si écœurante que puisse nous apparaître cette provocation à la haine entre Français, nous ne ferions pas à ce vil pamphlet l'honneur de le citer, s'il n'était porté par milliers sous des enveloppes portant l'en-tête " conseil municipal de Paris ".

» Est-ce à la diffusion de tracts appelant à la guerre civile et à la désunion des Français de toutes classes et de toutes religions que passe l'argent des contribuables parisiens ?⁴ »

Continuons à suivre sa carrière politique. Il quitte les Croix-de-Feu en décembre 1935, parce que le colonel de La Rocque était, à son avis, un « dictateur à l'eau de rose ».

En mai 1937, sur l'initiative de M. Henri-Robert Petit⁵, directeur du Centre de documentation, les différents groupements, organismes et journaux s'occupant de la lutte contre les Juifs et la franc-maçonnerie se constituent en un comité de liaison

3. Arch. C.D.J.C. LXXIV-13.

4. Arch. C.D.J.C. 6600 n° 73, pp. 5 et 6.

5. Arch. C.D.J.C. 6600 n° 30, pp. 4 et 5.

L'idéologie raciste de Darquier de Pellepoix

et d'entente. Cette fédération prend le nom de Comité antijuif de France qui reçoit presque aussitôt l'adhésion des principaux organes de combat contre les Juifs. Le bureau a été ainsi constitué : président : M. Darquier de Pellepoix du Club national ; vice-présidents : MM. Poisson de l'Union antimaçonnique de France et Jean Boissel du journal *Le Réveil du peuple* ; secrétaire général : M. Henri-Robert Petit du Centre de documentation.

Au cours des différentes réunions qu'a le Comité antijuif de France, telle cette réunion de propagande à la salle Wagram le 11 mai 1937, Darquier de Pellepoix donne le ton sur l'action à suivre :

« Il faut, de toute urgence, résoudre la question juive, que les Juifs soient expulsés ou qu'ils soient massacrés⁶. »

Peu à peu ces réactions xénophobes dont le leader incontesté est Darquier de Pellepoix, commencent à se planifier ; de véritables programmes pour « résoudre la question juive » voient le jour ; ainsi dans le premier numéro de *l'Antijuif* du 3 juin 1937, résultant de la fusion du *Bulletin* du Club national (directeur : Darquier de Pellepoix), du *Bulletin* du Centre de documentation et de propagande (directeur H.-R. Petit) et du *Réveil du peuple* de Jean Boissel, apparaissent les premiers objectifs à atteindre :

- a) élimination des Juifs des postes de direction ou de contrôle dans la presse, la radio et le cinéma ;
- b) nationalisation des grands trusts juifs ;
- c) numerus clausus pour les Juifs dans les établissements d'enseignement supérieur ;

6. Arch. C.D.J.C. 6600 n° 33, p. 13.

La France antisémite de Darquier de Pellepoix

d) dissolution de toutes les organisations juives ou judaïsantes, telles que l'Alliance israélite universelle, la franc-maçonnerie, la Ligue des droits de l'Homme, etc.⁷ »

En 1938, *la France enchaînée*, organe du Rassemblement antijuif de France, fait suite à *l'Antijuif*. Ce dernier groupement dont le président est toujours Darquier de Pellepoix se constitue en association déclarée — c'est-à-dire reconnue par l'Etat — en avril 1938.

Les thèmes traités dans ces différentes publications ne varient pas : l'union, l'union nationale contre le juif étranger, le juif apatride porteur de tous les maux. Voici le genre de « vérité » révélée aux lecteurs :

« C'est un commandement pour tout Juif de s'efforcer d'anéantir tout ce qui touche à l'Eglise chrétienne et à ceux qui la servent. »

Talmud Jore dea 146, 14.⁸

« Pour favoriser leurs trusts, leurs consortiums, les Juifs ont décidé la ruine du commerce. Les petits commerçants sont incapables, ils constituent un anachronisme social, ils sont appelés à disparaître et il est heureux qu'ils disparaissent. »

Juif Léon Blum,

Populaire du 20 décembre 1932⁸

« Les non-Juifs ont été créés pour servir les Juifs nuit et jour. »

Le Talmud⁸

« Les Juifs seuls sont des hommes ; les autres nations ne sont qu'une variété d'animaux. »

Le Talmud⁸

7. Arch. C.D.J.C. 6600 n° 36, pp. 5 et 6.

8. Citations de *l'Antijuif* de juillet-août 1937.